

STRATÉGIE RÉGIONALE DE L'ESS EN NOUVELLE-AQUITAINE

L'ESS, une réponse à chaque défi de société!









Pilotée par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'État, en collaboration avec la CRESS et la Banque des Territoires, la Stratégie Régionale de l'ESS (SRESS) est le fruit de la concertation des réseaux et acteur trices de l'ESS. Outil de pilotage mobilisable par l'ensemble du secteur, la SRESS porte l'ambition de consolider et déployer l'ESS au profit des territoires néo-aquitains.

Les promulgations de la loi relative à l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014 et de la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République du 7 août 2015 (loi NOTRe) posent un cadre législatif pour le développement de l'ESS en reconnaissant ainsi son impact économique, social et territorial. Dans ce nouveau cadre, la compétence de développement de l'ESS est dévolue aux Régions.

Celles-ci doivent élaborer, en concertation avec la CRESS et les réseaux de l'ESS du territoire, une SRESS et définir des orientations pour son développement dans le cadre du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

La première conférence régionale de l'ESS, qui s'est tenue en 2016, a permis de définir le volet ESS du SRDEII. Dans la continuité, la seconde édition de la conférence de l'ESS est l'occasion de définir les défis et priorités pour accompagner le développement de l'ESS sur le territoire.

Une construction participative

Le développement de l'ESS en Nouvelle-Aquitaine relève à la fois du SRDEII et de la SRESS. Séparés de 2 ans, l'élaboration de ces deux documents a été collaborative en associant aux services du conseil régional les représentants de l'État en région (SGAR) ainsi que la CRESS.

La SRESS et le SRDEII sont issus de démarches articulées et cohérentes :

- les deux sont issus d'une concertation auprès de l'ensemble des acteur-trices de l'ESS (entreprises, réseaux, collectivités territoriales, financeurs, chercheurs...)
- la SRESS s'adresse à l'ensemble des acteur-trices de l'ESS et concerne le développement de l'ESS dans son sens le plus large : développement économique, modes de gouvernance et de gestion, relation aux acteurs publics, développement de l'impact social et local des entreprises, coopération, promotion de l'ESS et lobbying
- le SRDEII concerne uniquement le développement économique (stabilisation, mutation ou croissance) des entreprises de l'ESS relevant du secteur marchand
- les défis et priorités de la SRESS sont en lien direct avec les enjeux et actions inscrits dans le volet ESS du SRDEII

La concertation des acteur trices de l'ESS pour l'élaboration de la SRESS a été lancée le 14 juin à l'occasion de l'assemblée générale de la CRESS, suivie par 14 ateliers départementaux organisés durant le mois de septembre. Un questionnaire en ligne a également permis de récolter des contributions libres.

Un travail de consolidation et d'analyse des contributions et des ateliers a été mené pour nourrir la SRESS.

AGIR ENSEMBLE POUR DÉVELOPPER ET RENFORCER O-L'ÉCONOMIE LOCALE

S'ENGAGER ET INNOVER POUR RÉPONDRE O — AUX ENJEUX SOCIÉTAUX

PRÉPARER LE FUTUR ET ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ

Agir ensemble pour développer et

CONSTAT

L'accélération des évolutions économiques et sociales tendent à re-questionner aujourd'hui l'adaptation des acteurs économiques et de leurs organisations face à ces nouveaux enjeux de développement.

Le développement de la RSE dans l'ensemble des secteurs économiques va dans ce sens.

Face à ce constat il existe une méconnaissance générale du champ global d'intervention de l'Economie sociale et solidaire et il y a un réel enjeu à faire monter en compétence l'ensemble des acteurs du développement territorial sur l'ESS.

Le manque de visibilité des structures de l'ESS sur le territoire entraine des difficultés à prendre en compte leurs intérêts dans les politiques publiques et à les intégrer dans l'écosystème global.

Les entreprises de l'ESS ne sont pas suffisamment identifiées comme de véritables agents économiques porteurs de développement, d'emplois et d'attractivité pour les territoires.

66 Vision partagée: l'ESS à 2025

- · L'ESS est reconnue et légitime par et pour tous
- · Les collectivités s'appuient sur elle pour développer leur territoire, avec notamment des SCIC
- Les collectivités locales proposent des réserves foncières et intègrent des marchés clausés ou des clauses d'insertion où le mieux disant social est la norme
- · Les CRESS disposent de moyens adaptés pour représenter et soutenir le développement l'ESS
- · L'ESS dispose d'une chaîne d'accompagnement et de création favorisant son développement
- Les acteur trices de l'ESS font la démonstration de sa valeur ajoutée via son impact social et sociétal autant qu'économique
- Les spécificités de l'ESS sont prises en compte au niveau national soit par un ministère dédié, soit de façon transversale dans tous les ministères

PRIORITÉS

o PRIORITÉ 1

Mailler, coopérer et créer des relations de proximité entre les acteurs du territoire

o PRIORITE 2

Inscrire durablement l'économie sociale et solidaire dans les politiques publiques

o PRIORITÉ 3

Accompagner et financer l'économie sociale et solidaire





renforcer l'économie locale

o—PRIORITÉ STRUCTURE

Mailler, coopérer et créer des relations de proximité entre les acteurs du territoire

ORIENTATIONS

- O Renforcer le rôle des réseaux et des acteur rice s régionaux ales dans leurs missions d'animation territoriale
 - Promouvoir les valeurs et du mode de faire de l'ESS
 - · Faciliter l'accessibilité des entreprises de l'ESS aux dispositifs d'accompagnement et de financement
 - Permettre la rencontre, l'information et la sensibilisation des acteur trices de
 - Co-construire des politiques publiques

O Soutenir le développement de pôles et de collectifs locaux

- · Accroître la visibilité de l'ESS en agissant sur l'identification, l'interconnaissance et la complémentarité des acteur rice s
- · Créer du lien sur des thématiques transversales entre acteur trices de l'ESS, acteurs socio-économiques (consulaires, clubs d'entreprises, clusters...) et collectivités
- Être un relais des politiques et des actions conduites par les institutions et les acteur rices locaux ales
- · Faciliter les regroupements volontaires, la mutualisation de fonctions supports et la coopération inter-entreprises

O Soutenir le développement d'espaces collaboratifs type Tiers Lieux

- Outils d'impulsion de dynamiques locales et citoyennes
- Points d'ancrage aux déploiements d'actions et d'événements régionaux dans le champ de l'ESS
- O Créer un réseau d'ambassadeur-rice-s de l'ESS pour mailler les territoires ruraux
- O Se doter d'un schéma directeur et d'espaces de concertations entre les différents échelons territoriaux



66 L'ESS, des réponses à chaque défi de société! ??

Agir ensemble pour développer et

o — PRIORITÉ 2

Inscrire durablement l'ESS dans les politiques publiques

ORIENTATIONS

Améliorer la connaissance et la vision que les partenaires institutionnels et les collectivités territoriales ont de l'ESS

- Sensibiliser les collectivités (élu·e·s et technicien·ne·s) et les acteur·trices socio-économiques à l'ESS et à sa plus-value pour le développement économique et l'attractivité des territoires
- Permettre aux collectivités de mieux identifier les acteur rice s ESS de leur territoire

O Accompagner les collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques en faveur de l'ESS

- Prendre en compte l'ESS dans les politiques de développement économique territoriale
- Construire ces politiques en concertation avec les acteur trices de l'ESS et les acteur trices socio-économiques
- Systématiser les politiques d'achats responsables comme levier de développement de l'emploi local
- Articuler les différents échelons territoriaux des politiques ESS en prenant appui sur la SRESS et le SRDEII
- · Réfléchir à la transversalité des politiques publiques au sein des collectivités

O Renforcer les liens entre les collectivités et les acteur·trices de l'ESS

- Faciliter le lien entre les acteur trices de l'ESS et les services des collectivités en identifiant des interlocuteur trices dédié es (service, élu es et technicien nes en charge de l'ESS)
- Créer des espaces de rencontres qui renforcent la proximité, la mise en réseau et le développement de synergies entre collectivités, acteurs locaux et réseaux de l'ESS
- Associer systématiquement les acteur trices de l'ESS dans les espaces de concertation économique et sociale territoriale

durablement

renforcer l'économie territoriale



o — PRIORITÉ 3

Accompagner et financer l'ESS

ORIENTATIONS

O Faciliter l'accès des entreprises de l'ESS aux dispositifs d'aide et d'accompagnement

- Ouvrir les critères d'éligibilité des aides aux entreprises à tous les acteur-trices de l'ESS
- Consolider les solutions d'accompagnement et de financement dédiées aux entreprises de l'ESS et aux porteur teuses de projet
- Simplifier et assouplir les procédures d'instruction et de versement des aides publiques
- · Simplifier l'accès et la gestion des fonds européens

O Donner plus de lisibilité aux dispositifs d'aide et d'accompagnement des entreprises de l'ESS

- Structurer l'écosystème d'accompagnement et d'appui aux projets
- Renforcer l'articulation entre les dispositifs pour faire levier
- Faire connaître les dispositifs d'aide et d'accompagnement aux acteur trices de l'ESS et aux porteur teuses de projet

O Expérimenter et étendre les dispositifs répondant aux besoins et aux spécificités des entreprises de l'ESS notamment pour

- · Accompagnement ante création
- · Accès au foncier en lien avec les EPCI
- · Aide à l'investissement, trésorerie, haut de bilan
- · R&D sociale

S'engager et innover pour répondre

CONSTAT

Acteur·rice·s majeur·e·s de l'innovation sociale, les acteur·trices de l'ESS, dont la raison d'être est la réponse à des besoins sociaux ou environnementaux, prouvent, depuis plusieurs années maintenant, leur capacité à repenser les modèles et les usages.

Les enjeux de la transition sont essentiels pour les entreprises de Nouvelle-Aquitaine, qu'ils concernent l'écologie, l'énergie, le numérique, la mobilité, l'égalité ou la relation au travail.

La Nouvelle-Aquitaine partage un référentiel de l'innovation sociale et la définit comme suit :

« Une innovation sociale est une intervention visant à répondre à une aspiration, subvenir à un besoin nouveau ou mal satisfait, apporter une solution ou profiter d'une opportunité (sérendipité) afin de modifier des relations entre des personnes ou des organisations, de transformer un cadre d'action territorial ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

Elle se caractérise par la participation active et l'implication des acteurs aux processus de changement.

Les acteur trices de l'ESS se sont, depuis longtemps, emparé-e-s de ses sujets en développant de nouveaux services, en innovant dans les usages, en repensant les modèles organisationnels et en étant moteur.

Les organisations de l'ESS doivent aujourd'hui réussir le pari de la transition en intégrant l'ensemble de ces sujets dans le développement de leurs activités et en proposant leurs solutions aux entreprises de l'économie conventionnelle.

Elle est fortement liée aux spécificités d'un territoire, lesquelles conditionnent le caractère innovant de la démarche. La recherche du bien-être est aussi importante, voire davantage, que celle du profit, pour les projets relevant de l'innovation sociale.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité qui dépasse le cadre du projet initial et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.»

66 Vision partagée: l'ESS à 2025

- · L'ESS est un élément moteur des évolutions de la société et accompagne les transitions
- · Les acteur trices de l'ESS ont réussi leur transformation numérique
- Ils sont exemplaires dans leurs pratiques et les valorisent : les salariés sont rémunérés à la hauteur de leurs compétences et de leur engagement et l'égalité femme-homme est réelle
- La Qualité de Vie au Travail dans les entreprises ESS s'est améliorée (professionnalisation du management, respect des rythmes...)
- L'ESS est toujours en pointe dans les solidarités et notamment dans l'intégration des publics fragiles (handicap, insertion...)
- · L'innovation sociale est favorisée grâce au droit à l'expérimentation permis par les partenaires

99

PRIORITÉS

o PRIORITÉ 4

Anticiper et accompagner la transition des entreprises (écologique, numérique, vers plus d'égalité (genrée, territoriale...)

o PRIORITÉ 5

Utiliser l'innovation sociale comme un levier de transformation vers une société plus durable et inclusive

o PRIORITÉ 6

Mesurer l'impact sociétal généré par les projets d'économie sociale et solidaire

aux enjeux sociétaux



Anticiper et accompagner la transition des entreprises (écologique, numérique...) pour plus d'égalité

- Mieux accompagner les acteurs trices de l'ESS porteurs d'innovation en lien avec les grands enjeux de société (économie circulaire, transition écologique et énergétique, transformation numérique, relations au travail)
 - Identifier les acteur trices de l'ESS proposant des solutions liées à la transition
 - · Qualifier la chaîne d'accompagnement et de financement
- O Valoriser les pratiques et rendre visible les solutions portées par les acteurs trices
- O Favoriser la coopération entre les acteur trices de l'ESS porteurs de solution et les acteurs trices de l'économie classique
 - · Créer de la coopération entre les acteur trices de l'ESS et les clusters
 - · Réaliser des mises en relation qualifiées et sécurisées
- Outiller les acteur-trices de l'ESS
 - Identifier les besoins des acteurs trices ainsi que les outils existants
 - · Créer des temps d'accompagnement collectif des acteurs trices
- Inclure les acteur.trices de l'ESS dans les stratégies de développement régionales et locales
 - · Accompagner la feuille de route Économie Circulaire régionale
 - Favoriser l'accès aux dispositifs d'accompagnement et de financement
- Faire monter en compétences les réseaux et les acteurs de l'accompagnement sur les particularités de la transition des entreprises de l'ESS
- O S'engager pour lutter contre les inégalités : égalité femme-homme dans l'ESS, égalité territoriale...
 - Développer des actions pour mieux prendre en compte l'égalité femmehomme au sein des organisations de l'ESS
 - Rendre accessible la ressource et les outils pour faciliter la démarche des entreprises de l'ESS



S'engager et innover pour répondre

o — PRIORITÉ 5

Utiliser l'innovation sociale comme un levier de transformation vers une société plus durable et inclusive

ORIENTATIONS

- O Stimuler l'émergence de nouveaux projets pour répondre aux défis du territoire et à des besoins sociétaux
 - · Repérer des expérimentations par le biais d'appels à manifestation d'intérêt et d'appels à projets
 - · Repérer des besoins sociaux insatisfaits et appuyer l'accompagnement des porteur teuses de projet répondant à ces besoins
 - Encourager le droit à l'innovation et à l'expérimentation et sécuriser la prise de risque (prise en compte des freins législatifs et réglementaires)

O Accompagner les entreprises de l'ESS dans leur démarche d'innovation

- · Sensibiliser l'ensemble des acteurs trices de l'accompagnement et du financement à l'innovation sociale
- · Proposer des financements adaptés aux besoins des projets à chaque étape de leur développement en créant un continuum, une chaîne de financement pour les projets avec l'ensemble des financeurs de l'innovation sociale
- · Favoriser l'accompagnement de pair à pair
- · Consolider les expérimentations

O Promouvoir l'innovation sociale et la faire reconnaître

- · Intégrer dans les cursus universitaires la notion d'innovation sociale et favoriser les échanges entre projets d'innovation sociale et étudiants
- · Amener les acteur trices de l'ESS à affirmer leur R&D sociale

O Affirmer que l'innovation sociale et la R&D sociale font partie de « l'innovation sous toutes ses formes »

- · Créer des ponts avec les acteurs trices de l'innovation technologique, numérique, de procédé, de produit/service... sur l'accompagnement et le financement de projet
- · Appuyer la diffusion des expérimentations

O Capitaliser et valoriser les solutions innovantes proposées par les acteur-trices de l'ESS

- · Créer et animer une communauté des projets d'innovation sociale
- · Agréger et capitaliser des données relatives à l'ensemble des proiets d'innovation sociale repérés à l'échelle régionale

aux enjeux sociétaux



Mesurer l'impact sociétal généré par les projets d'économie sociale et solidaire

- Faire évoluer les indicateurs de mesure de la performance économique en tenant compte des enjeux sociaux et environnementaux
 - Co-construire, entre institutions et acteurs trices, des indicateurs permettant de prendre en compte les particularités des projets ESS
- Animer une réflexion collective autour des outils d'évaluation de l'impact social en Nouvelle-Aquitaine
 - Réaliser une analyse des projets soutenus à partir de ces indicateurs
- O Accompagner les démarches de mesure d'impact
 - · Améliorer la visibilité des différents outils de mesure d'impact
- Se doter d'un outil de mesure commun et partagé de l'impact territorial de l'ESS
 - Savoir ce que produisent collectivement les acteur trices de l'ESS sur leur territoire et l'écosystème (contribution au maintien de l'emploi et des services en local, renforcement du tissu social, etc.) à partir de la définition d'indicateurs ciblés
 - Valoriser l'impact sociétal des projets d'économie sociale et solidaire pour le territoire



Préparer le futur et accompagner

CONSTAT

Collectivités, universitaires, enseignants, acteur trices socio-économiques, tous travaillent à préparer le futur. Dans un monde en profonde mutation, la prospective est un outil indispensable pour comprendre et s'adapter aux évolutions de la société.

Les acteur-trices de l'ESS mettent en place depuis longtemps des démarches prospectives notamment dans le secteur associatif, dont la proximité avec les citoyens permet d'être de véritable laboratoire d'expérimentation et d'innovation sociale. Il y a un enjeu fort à sensibiliser et former les jeunes afin de faciliter leur insertion socioprofessionnelle et leur permettre de comprendre et d'agir dans un monde mouvant. L'ESS souhaite présenter aux jeunes un modèle différent d'entrepreneuriat à travers la coopération et l'utilité sociale. Elle souhaite également encourager l'engagement associatif et les coopérations

66 Vision partagée : l'ESS à 2025

- · L'éducation, la formation et la sensibilisation à l'ESS sont systématisées
- La participation des usagers, des citoyens, des bénéficiaires et la co-construction avec toutes les parties prenantes se retrouvent dans tous les projets ESS du territoire
- L'ESS est en pointe sur la citoyenneté, la consommation responsable
- Les intelligences artificielles intègrent dans leurs logiques les valeurs de coopération, de développement durable, de mutualisation...
- · L'ESS rassemble des acteurs de la transition (alimentation, agriculture, nouvelles formes de travail...)
- Des outils financiers solidaires sont développés et adaptés à ces évolutions

"

PRIORITÉS

o PRIORITÉ 7

Inscrire l'Économie Sociale et Solidaire dans une économie plurielle

o PRIORITÉ 8

Préparer la relève (formation, mise en lien, outillage, accompagnement)

o PRIORITÉ 9

Encourager la mobilisation citoyenne

prospective

la transformation de la société

o---- PRIORITÉ

Inscrire l'Économie Sociale et Solidaire dans une économie plurielle

- O Développer les interactions avec l'ensemble des acteurs trices économiques dans une logique de décloisonnement multisectorielle
- O Créer et développer les espaces de rencontres, de dialogue et de mutualisation
 - Réduire les clivages entre ESS et entreprises traditionnelles
 - Sensibiliser les acteurs trices socio économiques à l'ESS et ses modes d'entreprendre
 - Identifier la demande et les besoins en compétences des entreprises traditionnelles
- O Développer les partenariats avec les entreprises traditionnelles et les collectivités en travaillant sur les points de convergence :
 - · RSE, achats responsables
 - · Sous-traitance, réponse commune à des marchés
 - · Collaboration Ressources Humaines, mécénat de compétences
 - · Création, transmission-reprise d'entreprise
- Encourager la coopération entre les acteur trices de l'ESS et les entreprises traditionnelles sur leur territoire ou dans leur filière d'activité
 - Intégrer les entreprises dans les filières comme silver économie, économie circulaire
 - Développer les coopérations entre clusters et entreprises de l'ESS
 - Repérer et soutenir les projets relatifs aux outils des entreprises industrielles comme le dispositif "Usine du Futur" pour l'ESS







Préparer le futur et accompagner

o — PRIORITÉ 8

Préparer la relève

ORIENTATIONS

- O Développer un programme de sensibilisation à l'ESS du collège à l'enseignement supérieur, mais aussi hors système scolaire (missions locales, points d'information jeunesse, mouvements de jeunesse et d'éducation populaire...)
 - En mutualisant les outils pédagogiques et les techniques d'animation
 - En encourageant la coopération entre les acteurs trices jeunesse
- O Soutenir les initiatives de jeunes et les démarches de mise en situation concrète
 - · Mon ESS à l'École
 - · Coopératives Jeunesse de Services
 - · Campus Coopérative...
- O Soutenir et mettre en lien les parcours de formations dédiées à l'ESS
- Adapter le contenu pédagogique des parcours de formation à l'ESS pour prendre en compte les enjeux de transformation des entreprises de l'ESS
 - Responsabilité Sociétale des Organisations, bonnes pratiques, management, Gestion des Ressources Humaines, Qualité de Vie au Travail, gouvernance, transition écologique et énergétique, numérique...
- O Faciliter l'intégration des jeunes dans les structures de l'ESS
- Travailler sur la place des jeunes et le renouvellement dans les gouvernances ESS

société civile

DÉFI N°3

la transformation de la société

o— PRIORITÉ 9

Encourager la mobilisation citoyenne

- O Faire connaître l'ESS aux citoyens ennes comme un moyen d'entreprendre, de produire, de consommer autrement
- O Encourager la mobilisation citoyenne et redonner aux citoyens ennes la capacité d'agir
- O Donner envie aux citoyens ennes de s'impliquer dans les structures de l'ESS de leur territoire
- O Favoriser l'implication des citoyens ennes dans la vie politique, économique et sociale de leur territoire
- Favoriser le financement des projets locaux par les citoyens en soutenant la finance solidaire et participative





Partenaires







CRESS Nouvelle Aquitaine

Site de Bordeaux

90 rue Malbec 33 800 Bordeaux **05 47 74 52 10**

Site de Limoges

12 rue de la Réforme 87 000 Limoges **05 55 79 09 01**

Site de Poitiers

37 rue Carnot 86 000 Poitiers **05 49 50 71 53**

